

3606730A

JL
/03
1E7
D57
1978

Direction régionale des eaux intérieures

MEMOIRE DE PROGRAMME 1978-1979



Québec - Mars 1978

TABLE DES MATIERES

- I Objectifs et cadre législatif
- II Orientations de la DREI-Q
- III Programmation 1978-1979
- IV Répartition des ressources et échéancier
- V Personnel de la DREI-Q
- VI Publications de la DREI-Q
- Annexe 1 - Programmes nationaux du SGE dans le domaine de l'eau

I OBJECTIFS ET CADRE LEGISLATIF

1. Objectifs du SGE

Le service de la gestion de l'environnement a pour objectif une meilleure gestion et conservation des ressources renouvelables et la mise en valeur de la qualité de l'environnement.

Les programmes du SGE visent les buts suivants:

- assurer, de façon durable, l'accessibilité des eaux intérieures, des terres, de la faune, des forêts et de la flore du pays et en préserver la qualité;
- participer à l'utilisation efficace et valable de ces ressources et à leur transformation en biens et services;
- contribuer à résoudre les conflits entre les utilisations concurrentielles des ressources et entre l'exploitation des ressources et l'environnement;
- atténuer les effets néfastes des activités humaines sur l'environnement.

2. Objectifs de la Direction des eaux intérieures

Les objectifs de la Direction des eaux intérieures sont établis à partir de la liste des objectifs définis pour les programmes nationaux du SGE,

dans le domaine de l'eau.

- Réduire les dommages causés par les inondations en collaborant avec la province;
- de concert avec les provinces et autres ministères fédéraux, mettre en oeuvre des mesures pour la conservation, l'exploitation et l'utilisation des ressources en eau des bassins hydrographiques d'intérêt national;
- surveiller la qualité des eaux internationales, interprovinciales et les eaux situées sur les terres fédérales (parcs, réserves, territoire du nord);
- protéger la santé de la population et l'environnement contre les substances toxiques en les identifiant, les examinant et en déterminant leur cheminement dans le milieu;
- collecter, traiter, analyser, stocker, interpréter et fournir des données sur la quantité, les sédiments et la qualité de l'eau, en collaboration avec la province;
- coordonner et effectuer des recherches en vue de connaître tous les phénomènes reliés à l'eau et trouver des solutions aux problèmes affectant le milieu hydrique;

- élaborer, de concert avec la province, une approche coordonnée à la planification, au développement et à la protection du littoral;
- minimiser les effets indésirables des travaux effectués par ou avec la participation du gouvernement fédéral en participant à l'évaluation et à la revision de leurs incidences environnementales;
- offrir des services de planification, de gestion et des conseils d'ordre scientifique aux organismes ayant des responsabilités de gestion des terres fédérales;
- informer le public des valeurs esthétiques sociales, environnementales et économiques de l'eau et du rôle du ministère pour la préservation des ressources.

3. Cadre législatif général

En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la propriété des ressources naturelles est du ressort des provinces. Le pouvoir qu'ont les provinces de légiférer en matière de ressources en eau découle de leur compétence exclusive en matière de droit civil et de propriété sur les domaines de nature locale ou privée et sur les ouvrages locaux ainsi que de leurs droits de la propriété sur les ressources naturelles.

D'autre part, les responsabilités du gouvernement fédéral en matière de gestion de l'environnement découlent de son pouvoir législatif qui lui permet de mettre en oeuvre certains traités et accords internationaux (notamment, dans le domaine de l'eau, la loi du traité sur les eaux limitrophes internationales et des traités ou accords spécifiques qui en relèvent) et des responsabilités qui lui sont confiées en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, notamment dans les domaines de l'agriculture, des pêches, la navigation et la réglementation du commerce. Le gouvernement fédéral est aussi responsable de la collecte, du rassemblement et de la distribution de statistiques détaillées à l'échelle nationale. Les responsabilités du gouvernement fédéral touchent aussi au domaine des affaires indiennes et à la gestion de terres fédérales dans les provinces et les territoires. On doit noter que l'application ou l'exécution de lois fédérales sont parfois délégués au gouvernement provincial, comme c'est le cas de la loi des pêcheries au Québec.

II ORIENTATIONS DE LA DREI-Q

II - ORIENTATIONS DE LA DIRECTION REGIONALE DES EAUX INTERIEURES - QUEBEC

1. Mandat

La gestion du milieu hydrique au Québec est depuis longtemps assumée par le gouvernement provincial qui a la propriété des ressources naturelles en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Le gouvernement fédéral joue un rôle complémentaire dans le cadre de projets conjoints (entente sur les réseaux hydrométriques, régularisation dans la région de Montréal, étude de la qualité du Saint-Laurent). Par ailleurs le gouvernement fédéral a des pouvoirs particuliers sur les eaux internationales et interprovinciales. Pour les terres (réserves, parcs, ports, etc.) et les territoires fédéraux (Baffin, Iles Belchers) le gouvernement fédéral seul a la responsabilité de gérer les ressources en eau de par son intérêt de propriétaire. Enfin le ministère des Pêches et de l'Environnement peut contrôler les activités fédérales (PERE) en vertu des directives du Cabinet.

2. Options possibles pour la DREI-Q

L'expérience des dernières années a montré qu'il serait difficile de conclure des ententes en vue de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle d'un bassin versant au Québec. Notre action devrait maintenant porter sur les cours d'eau internationaux et interprovinciaux ou lorsque le gouvernement fédéral a des intérêts très importants (navigation, commerce, etc.). Le fleuve Saint-Laurent, la rivière des Outaouais, le Richelieu, la rivière Saint-Jean et de nombreux cours d'eau franchissant la frontière Canada-Etats-Unis et même

quelques cours d'eau du côté du Labrador, entrent dans la catégorie des cours d'intérêt fédéral (voir carte no 1).

Le SGE et la Direction des eaux intérieures ont un rôle important à jouer pour l'évaluation des répercussions environnementales des projets du gouvernement fédéral au Québec.

La DREI-Q peut continuer à agir comme conseiller auprès des organismes responsables de la gestion des terres fédérales au Québec.

L'administration des ententes existantes dans le domaine de l'hydrométrie et pour le contrôle des inondations demeure une fonction prioritaire.

3. Priorités et réalisations envisagées pour 1978-1979

La DREI-Q retient les priorités d'action suivantes:

3.1 Administration des ententes fédérales-provinciales

Respect des obligations et engagements contractés par le ministère avec la province:

- entente Saint-Laurent;
- entente réalisation dans la région de Montréal;
- entente sur les réseaux hydrométriques;



- entente sur la cartographie du risque d'inondation.

3.2 Dissémination des substances toxiques

Maintien et amélioration d'un centre d'excellence unique en terme d'analyse et d'interprétation sur la dissémination des substances toxiques dans l'eau et les sédiments.

Elaboration et mise sur pied d'un réseau de surveillance dans le Saint-Laurent et les cours d'eau d'intérêt fédéral.

3.3 Estuaire

En collaboration avec les autres services du ministère, élaboration et mise en marche d'un programme d'étude sur l'estuaire du Saint-Laurent (suite logique à l'étude fédérale-provinciale sur le Saint-Laurent).

3.4 Evaluations environnementales

Fournir toute expertise requise pour les évaluations environnementales notamment dans les spécialités de la direction soit les dragages ou les études sur les estuaires.

3.5 Réseau hydrométrique

Maintien du programme de mesures hydrométriques, limnimétri-

ques, marégraphiques et sédimentologiques dans les cours d'eau d'intérêt fédéral.

3.6 Gestion des terres fédérales

Limitier les activités de la direction dans la gestion des terres fédérales au rôle de conseiller et à la préparation de devis techniques ou termes de référence pour des études devant être confiées à des firmes conseil. Un rôle plus complet pouvant être joué moyennant recouvrement des fonds et des ressources humaines.

III PROGRAMMATION 1978-1979

Objectif:

Réduire les dommages causés par les inondations à l'agriculture et aux propriétés riveraines dans le Haut-Richelieu et le lac Champlain.

Extrants:

Suite au rapport final à la Commission mixte internationale en janvier 1978 par le Bureau international Richelieu-Champlain, des audiences publiques auront lieu durant la première semaine de juin. Si le projet est accepté par les gouvernements canadien et américain, des travaux évalués à \$16 000 000. pourraient être réalisés dans la rivière Richelieu à la hauteur de Saint-Jean.

Projet 25.4 - Etude de la régularisation de la rivière des
Outaouais

Objectif: Optimiser la régularisation de la rivière des Outaouais en fonction de plusieurs usages (hydro-électricité, contrôle des inondations, qualité de l'eau, récréation).

Extrants.

Un comité de planification de la régularisation de l'Outaouais a été formé et il doit formuler des recommandations en mai 1979. Le personnel de la DREI-Q participe au comité de planification et aux sous-comités formés en vue de développer un programme d'avis de crues et de modalités de régularisation à long terme.

Projet 26.1 Entente sur la régularisation des eaux dans la région de Montréal -phase réalisation

Objectif: Réduire les dommages causés par les inondations dans la région de Montréal.

Extrants :

- 1- construction de digues de protection dans les municipalités de Pierrefonds, Roxboro, Pointe Calumet et Ste-Marte-sur-le lac.
- 2- Etudes
 - Avant projet pour le rehaussement du réservoir des Quinze
 - Avant projet et design final pour la construction d'un ouvrage de contrôle à l'entrée de la rivière des Mille Iles.
 - La réalisation de ces deux projets fait présentement l'objet de négociation avec la province de Québec.

Le coût total pour la réalisation des digues et des études d'avant projet s'élèvera à environ \$10,000,000. dont 45% est défrayé par Environnement Canada.

Projet 26.2 Entente sur la cartographie des zones inondables

Objectif:

Cette entente fédérale-provinciale, signée en octobre 1976, a pour but de cartographier des zones inondables en vue de réduire les dommages causés par les inondations. Il vise à décourager l'utilisation des plaines d'inondation. Il vise l'arrêt des dépenses fédérales et provinciales dans les plaines d'inondation.

Extrants:

Cartes des zones inondables pour la région de Montréal et les rivières Gatineau, Chaudière, Richelieu, Nicolet, Yamaska, Bécancour et du Gouffre.

Cette entente prévoit une des dépenses totales de \$5 000 000. pour une période de 5 ans, partagées également entre le gouvernement provincial, dont \$1 500 000 en 1978-1979.

Projet no 29 - Coordination de la recherche subventionnée

Objectif: Comprendre les phénomènes hydrologiques et les mécanismes régissant la qualité des eaux douces afin de solutionner les problèmes de gestion de l'eau.

Extrants.

La direction générale des eaux intérieures subventionne des universités pour des projets de recherche dans le domaine de l'eau. Quelques personnes de la DREI-Q agissent comme agent de liaison sur ces projets afin de s'assurer que la recherche réalisée corresponde aux domaines d'intérêt de la direction régionale.

Les projets actuellement supervisés sont:

		<u>Agent de liaison</u>	<u>Fin du projet</u>
Méthodologie d'estimation des dommages directs dans les plaines inondables.	Ecole polytechnique Génie civil	J.-Y. Pelletier	Mars 1980
Coagulation dans la zone de mélange estuarienne.	Laval Centreau	J.-B. Sérodes	Mars 1979
Comportement physique et hydrologique d'un couvert de neige. Etude des conditions d'écoulement à l'intérieur d'un couvert de neige.	Laval Centreau	C. Triquet	Mars 1980

Distribution des agents polluants dans les phases solides et liquides de la zone de mélange du moyen estuaire du Saint-Laurent.	Laval Chimie Centreau	C. Triquet et J.-B. Sérodes	Mars 1979
Studies on the nutrient dynamics of a transboundary lake.	McGill biology	H. Sloterdijk	Mars 1981
Denitrification and related processes in aquatic systems.	McGill Microbiology	Don McGirr	Mars 1981
Méthodologie d'évaluation de la qualité de l'eau pour différents usages.	Québec INRS-Eau	M. Couture	Mars 1980
Utilisation des données du bassin représentatif de la rivière Eaton dans le but d'adapter le modèle déterministe CEQUEAU à l'analyse quantitative des répercussions sur l'écoulement, occasionnées par les modifications physiques des bassins versants.	Québec INRS-Eau	C. Triquet	Avril 1980
Elaboration de méthodes d'évaluation des répercussions environnementales (M.E.R.E.) dans un cadre de rationalisation des interventions sur le système aquatique.	Québec INRS-Eau	C. Triquet	Mai 1979

Spécialisation et disponibilité
biologique de métaux traces dans
les sédiments aquatiques

Québec

INRS-Eau

J.-B. Sérodes

Projet 31.1 Entente pour l'étude de la qualité des eaux du fleuve
Saint-Laurent

Objectif: Le projet a pour but de préparer un plan d'action pour protéger, améliorer et restaurer le fleuve.

Extrant:

Un plan de gestion de la qualité de l'eau du fleuve pour le tronçon Cornwall à Montmagny sera déposé à la fin de mars 1978. Durant l'année financière 1978-79. Le comité d'étude du fleuve St-Laurent diffusera son rapport et un rapport d'étude du secteur en aval de Montmagny.

Environ \$100 000 seront dépensés durant l'année financière 1978-1979.

Projet 31.2 Etude de l'estuaire du Saint-Laurent

Objectifs: Assurer une gestion optimale des ressources en eau d'un milieu à potentiel biologique élevé.

- Evaluer le rôle de l'estuaire comme zone tampon dans l'assimilation des polluants transportés par le Saint-Laurent.

Extrants:

L'étude porterait sur l'estuaire moyen du Saint-Laurent, soit de Portneuf à Pointe-des-Monts (près de Godbout) et l'estuaire du Saguenay compris entre Port Alfred et le fleuve Saint-Laurent. En termes très généraux, le programme devrait porter principalement sur les aspects biologiques et physico-chimiques de l'eau et des sédiments ainsi que sur l'hydrodynamique de la zone.

En 1978-1979, il est prévu de réaliser les étapes suivantes:

I Planification

- a) préparer une bibliographie concernant l'estuaire du St-Laurent et du Saguenay,
- b) évaluer l'importance socio-économique de l'estuaire (St-Laurent et Saguenay),
- c) déterminer les orientations (description et buts) des différentes études ou recherche réalisées présentement sur l'estuaire et le golfe. (La partie amont est déjà connue).

- d) mettre sur pied un comité d'étude composé de représentants des divers services du ministère,
- e) développer une conceptualisation de l'estuaire (problématique)
- f) orienter les projets de recherche subventionnés en fonction des concepts développés,
- g) préparer un programme d'étude détaillé (relevés, analyses, etc...) et en évaluer le coût,
- h) obtenir les ressources humaines et financières pour réaliser le projet,
- i) répartir les tâches entre les différents organismes impliqués.

II Relevés dans le secteur compris entre Québec et Rivière-du-loup

- Programme d'échantillonnage de la qualité de l'eau durant l'été 1978;
- mesures de vitesse.

Projet 33.1 Etude de la dissémination des substances toxiques dans le milieu aquatique

Objectif: Protéger la santé humaine et l'environnement

En acquérant des connaissances sur la présence de substances toxiques dans les cours d'eau d'intérêt fédéral au Québec; décrire le degré de contamination de façon assez exacte pour permettre de repérer les détériorations dans l'avenir et déterminer la variation des niveaux de contaminants avec le temps; déterminer le degré d'accumulation des contaminants dans les organismes aquatiques ou dans les sédiments; et rapporter les résultats aux personnes responsables des mesures correctives et, si approprié, au grand public.

Extrants:

Prélèvements et analyses des échantillons d'eau au moins cinq fois par année, et des échantillons de sédiment et de poisson à des intervalles moins fréquents (une fois tous les quelques ans) à un réseau de stations dans le Saint-Laurent et aux embouchures des tributaires, et la détermination d'une gamme de substances toxiques, surtout celles qui figurent aux listes de contaminants prioritaires établies par les gouvernements du Québec et du Canada. Il y aurait aussi quelques échantillons pris dans les eaux limitrophes.

Les contaminants étudiés seront:

- Triazines
- Phénoxyacides
- PCB et organochlorés
- Mercure
- Autres métaux
- Amiante

Projet 34 Etude des répercussions environnementales

Objectif: Minimiser les effets indésirables d'activités ou de projets impliquant le fédéral en participant à l'évaluation et à la révision de leurs impacts en donnant des avis, en entreprenant des campagnes d'échantillonnage si besoin est, et en développant des méthodes pour une évaluation environnementale efficace.

Extrants:

Dans le cadre du processus d'évaluation et de révision environnementale notre service doit fournir une expertise pour les différents projets soumis au CSC. Ces travaux impliquent la compilation de données, l'interprétation de ces données afin d'évaluer les conséquences, la préparation de lignes directrices, la coordination d'études et l'élaboration de recommandations aux promoteurs.

Les projets prévus pour 1978-1979 comprennent entre autres:

- surveillance des activités de dragage dans le Saint-Laurent
- conséquences des arrosages à l'insecticide
- l'agrandissement du Port de Québec
- l'évaluation du projet de barrage hydro-électrique Dickey-Lincoln
- le rehaussement du réservoir des Quinze
- Projets référés dans le cadre de la loi de protection des eaux navigables.

De plus, une banque de références bibliographiques sur l'environnement sera créée.

Objectif-

Fournir une expertise technique dans le domaine de l'eau aux agences fédérales ayant des responsabilités dans la gestion des terres fédérales.

Extrants:

- Participation à la réalisation d'un plan d'aménagement de la réserve de la faune de Cap Tourmente. Ce projet comprend des échantillonnages de l'eau et des sédiments et une étude en vue de créer des étangs.
- Expertise technique pour l'aménagement des terrains périphériques de Mirabel, particulièrement les secteurs de Belle-Rivière, du Parc Mirabel et de la rivière du Nord.
- Expertise technique pour l'aménagement du vieux port de Québec.

Projet 51.1 Acquisition de données hydrométriques et sédimentologiques

Objectif: Acquisition et diffusion de données hydrométriques, limnimétriques, marégraphiques et sédimentologiques sur le fleuve Saint-Laurent, les cours d'eau limitrophes et les cours d'eau situés sur les terres fédérales.

Extrants:

- Données à 52 stations marégraphiques et limnimétriques, à 31 stations hydrométriques et 3 stations sédimentologiques.
- Echange d'information avec différents ministères fédéraux et provinciaux et organismes privés.
- Interprétation et conseils techniques aux firmes privées et au public en général concernant l'utilisation des données et leur application aux projets d'étude.

Projet 51.3 Entente hydrométrique

Objectif: Cette entente a pour but d'exploiter un réseau hydrométrique au Québec.

Extrant-

- Données hydrologiques (débits et niveaux)

L'entente fédérale-provinciale signée le 17 mars 1975, prévoit le partage des coûts de l'acquisition des données hydrologiques dans la province de Québec. Environnement Canada assume la totalité des coûts d'exploitation des stations d'intérêt national (102 stations) et il partage les coûts (50%) avec la province pour les stations présentant un intérêt commun (153 stations)

Le réseau est exploité par le ministère des Richesses naturelles du Québec et Environnement Canada prévoit financer \$710 000. pour l'année 1978-1979.

Objectif: Assurer le fonctionnement interne de la Direction des eaux intérieures. Fournir des informations sur l'eau aux ministères fédéraux et provinciaux, aux universités, aux organismes privés et au public en général.

Extrants.

a) Gestion et administration

Il s'agit de gestion et d'administration interne.

b) Gestion "nationale"

Il s'agit de liaison avec l'administration centrale

c) Gestion "régionale"

Il s'agit de liaison avec les autres services de la région et aussi à l'intérieur du SGE régional.

L'information consiste à répondre à différentes demandes provenant des organismes publics ou privés et des individus et la participation à des ateliers ou des kiosques d'information.

COMITE AUXQUELS PARTICIPE LE PERSONNEL DE LA DREI-Q

- Comité de régularisation des eaux, région de Montréal (réalisation)
- Comité consultatif Canada-Québec sur l'eau
- Conseil des directeurs régionaux au Québec
- Comité de gestion SGE-Québec
- Comité directeurs régionaux et nationaux
- Comité régional sur l'eau
- Comité de planification de la régularisation de l'Outaouais et sous-comité "avis de crues"
- Comité technique concernant le projet hydro-électrique Dickey-Lincoln
- Comité national sur la gestion des zones littorales
- Comité mercure avec le Bureau d'étude des substances toxiques
- Bureau international Richelieu-Champlain
- Comité d'étude sur le fleuve Saint-Laurent
- Comité sur la cartographie du risque d'inondation
- Coastal zone Sub-Committee (Lake Erie International Study)
- Sous-comité de l'environnement (Surveillance écologique des pulvérisations)
- Comité écologie du projet Noranda du B.E.S.T.
- Comité de normalisation du B.E.S.T.
- Groupe de travail sur les méthodes analytiques (B.E.S.T.)
- Comité des toxiques de la S.E.B.J.
- Comité de gestion des Réserves de la faune

(suite)

- Comité d'aménagement de la Belle-Rivière - Mirabel
- Comité régional de sélection et de coordination (CRSC)
- Comité consultatif régional sur le dragage
- Lake Memphrémagog Level Board of Control
- Comité consultatif de la Baie James
- Comité consultatif du Nord québécois
- Comité d'administration de l'entente sur les réseaux hydrométriques
- Comité de coordination de l'entente sur les réseaux hydrométriques
- Comité d'information du Conseil des directeurs régionaux

IV REPARTITION DES RESSOURCES ET ECHEANCIER

4.1 RESSOURCES FINANCIERES (O&M) 1978-1979

	Bureau directeur	Planification & gestion	Relevés	Qualité
Frais de voyage	4 000	20 000	13 800	15 000
Transport & Comm.	7 000		9 200	3 500
Information	1 000	1 200	-	
Serv. prof. & spéc.	9 000	22 700	59 000	25 000
Location	3 000	1 600	5 000	
Réparation & entretien	4 000	500	6 000	1 500
Matériaux & Approv.	8 000	9 000	22 000	55 000
TOTAL O&M	36 000	55 000	115 000	100 000

4.2 REPARTITION DES RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES 1978-1979

Code des Projets	Ressources financières			Ressources humaines		
	prévision	allocation	△	prévision	allocation	△
25	4.0	3.5	- .5	.4	.6	+ .2
26	10.3	1.0	- 9.3	1.2	1.2	-
29	1.0	0.5	- .5	.1	.2	+ .1
31	7.0	20.5	+ 13.5	1.0	2.3	+1.3
32	3.0	0.5	- 2.5	.5	.1	- .4
33	56.0	63.0	+ 7.0	3.5	6.2	+ 2.7
34	42.5	36.7	- 5.8	3.8	3.8 (+1.0)	- (+.8)
35	51.0	18.8	- 32.2	2.5	1.8	- .7
51	127.5	130.8	+ 3.3	10.8	8.9	- 1.9
61	-	2.2	+ 2.2	0	.1	+ .1
71	11.0	28.0	+ 17.0	1.2	1.3	+ .1
	313.3	306	- 7.3	25	26	+1
					(27)	(+ 2)

4.3 REPARTITION DES RESSOURCES HUMAINES PAR PROJET EN 1978-1979

	25.1	25.2	25.3	25.4	26.1	26.2	26.3	29	31.1	31.2	32.1	33.1	33.2	34	35	51.1	51.2	51.3	61.1	71.1
PM 7		.1			.5													.1	.1	.2
SCY 3																				1.0
PM 6			.1					.1	.2	.1			.2	.2						.1
ENG 4								.1	.3			.2	.2	.2						
PC 3									.1				.9							
ES 6	.1	.1			.5				.1	.2										
ES 3		.1			.2				.7											
BI 2														1.0						
DD 3									.4				.4	.2						
SCY 1									.3				.5	.2						
(PM 3)														(1.0)						
PC 4												.5				.5				
CH 3												.4	.1	.1	.1	.3				
CH 2												.5				.5				
BI 2												.5	.1			.4				
EG 5												1.0								
EG 5												.5		.5						
EG 5												.3	.2			.5				
EG 5												1.0								
SCY 1												.7				.3				
EN3 4		.1													.1	.8				
EG 7																1.0				
EG 6													.2	.3		.5				
EG 6																1.0				
EG 6																1.0				
EG 4																1.0				
SCY 2																1.0				
TOTAL	.1	.1	.2	.2	.5	.5	.2	.2	.1	2.2	.1	5.4	.3	3.8	1.8	6.8	2.0	.1	.1	1.3
														(4.8)						

4.4 REPARTITION DES RESSOURCES FINANCIERES (O & M) PAR PROJET EN 1978-1979

BD	F.V.								.5										3.5	4.			
	T.+C.																		7.	7.			
	Inf.																	1.	1.				
	S.P.+S.									6.									3.	9.			
	Loc.																		3.	3.			
	R.+E.																		4.	4.			
	M.+A.																		8.	8.	3	6	
P&G	F.V.	.5	2.	.5	.5	.5	.5	2.	.5			10.	3.						20.				
	T.+C.																		-				
	Inf.																	1.2	1.2				
	S.P.+S.								3.			19.7							22.7				
	Loc.											1.	.6						1.6				
	R.+E.											.5							.5				
	M+A.								3.			4.	2.						9.		5	5	
Qual.	F.V.											7.	1.	1.	2.	4.			15.				
	T.+C.											2.				1.5			3.5				
	S.P.+S.								3.			22.							25.				
	R.+E.											1.				.5			1.5				
	M.+A.											30.		5.	20.				55.		1	0 0	
RHC	F.V.			.5									.5	1.	11.8				13.8				
	T.+C.													.2	9.				9.2				
	S.P.+S.								3.					4.	52.				59.				
	Loc.														5.				5.				
	R.+E.														6.				6.				
	M.+A.													1.	21.				22.		1	1 5	
TOTAL		.5	- 2.	1.	.5	.5	-	.5	.5	20.	.5	62.1.	36.7	18.8	104.8	26.-	2.2	28.5	34.5		3	0 6	
PROJET NO:		25.1	25.2	25.3	25.4	26.1	26.2	26.3	29	31.1	31.2	32.1	33.1	33.2	34	35	51.1	51.2	51.3	61.1	71.1	total	T O T A L

Tableau 4.5

PROJETS DE LA DREI-Q (1978 - 1979)

ECHÉANCIER

Code national	Projet	Responsables	Ressources		ECHÉANCIER					
			humaines (pers./an.)	financières (000)	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	
25.	Eaux limitrophes									
25.1	Richelieu - Champlain	J.-Y. Pelletier	.1	.5	→					
25.2	Lac Memphrémagog	C. Triquet	.1	-						→
25.3	Lac Érié	J.-Y. Pelletier	.2	2.0	→	→				
25.4	Rivière des Outaouais	M. Couture/S. Huberman	.2	1.0	→	→				
26.	Réduction des dommages causés par les inondations									
26.1	Régularisation Montréal	C. Triquet	.5	.5	→	→				
26.2	Cartographie des zones inondables	J.-Y. Pelletier	.5	.5	→					→
26.3	Études sur les inondations	L.-B. Arcand	.2	-	→					→
28.	Mise en oeuvre des plans d'aménagement									
28.1	Suite au Saint-Laurent									
29.	Recherche en gestion des eaux	voir chapitre III	.2	.5						
31.	Planification des bassins hydrographiques									
31.1	Étude de la qualité du Saint-Laurent	J.-Y. Pelletier/A. Caillé	.1	.5	→					
31.2	Étude de l'Estuaire du Saint-Laurent	J.-B. Sérodes	2.2	20.0						
32.	Gestion du littoral									
32.1	Programme national de gestion du littoral	M. Couture	.1	.5						
33.	Substances toxiques									
33.1	Collecte de données, analyse, interprétation	D. McGirr	5.9	62.0						→
33.2	Collaboration au B.E.S.T.		0.3	1.0						
34.	Évaluations environnementales		4.8	36.7						→
34.1	Surveillance des activités de dragage	Y. Vigneault								
34.2	Surveillance des arrosages aériens	R. Lemieux								
34.3	C R S C	Y. Vigneault								
34.4	Projet Dickey - Lincoln School	M. Couture								
34.5	Banque de référence bibliographique	M. Couture								
34.6	Agrandissement du pont de Québec	Y. Vigneault								
34.7	Barrage des Quinze et riv. des Mille Îles	Y. Vigneault								
34.9	Conseils au bureau de la Baie James	Y. Vigneault								
34.10	Réservoirs de la Baie James	J.-B. Sérodes								
35.	Gestion des terres fédérales		1.8	18.8						→
35.1	Aménagement de Cap Tourmente	J.-B. Sérodes								
35.2	Aménagement de Belle-Rivière	J.-B. Sérodes								
35.3	Parc Mirabel et sablières	M. Couture								
35.4	Vieux Port et bassin Louise	M. Couture								
51.	Données pour la gestion des eaux									
51.1	Relevés hydrologiques	S. Huberman	6.8	104.8						→
51.2	Réseau qualité	D. McGirr	2.0	26.0						→
51.3	Entente hydrométrique									→
61.	Information du public	C. Triquet	0.1	2.2						→
71.	Gestion interne	C. Triquet	1.3	28.0						→

V PERSONNEL DE DREI-Q

PERSONNEL DE LA DIRECTION DES EAUX INTERIEURES

(1)	830-7074	TRIQUET, Claude	PM 7	Ind.	Directeur régional de la DREI-Q
(1)	830-7075	VEILLEUX, Colette	SCY 3	Ind.	Secrétaire et commis
(2)	830-7076	COUTURE, Marcel	PM 6	Ind.	Chef, Planif. & Gestion (Eaux & hydrologie)
(2)	830-7077	LAFOREST, Danielle	SCY 1	Ind.	Secrétaire-réceptionniste
(2)	830-7078	SERODES, Jean-B.	ING. 4	Ind.	Ingénieur sédimentologie et qualité de l'eau
(2)	830-8656	LABONTE, Denis	DD 3	Ind.	Dessinateur
(2)	830-7079	PELLETIER, Jean-Yves	ES 6	Ind.	Economiste, administration des ententes et études de rentabilité
(2)	830-8651	VIGNEAULT, Yvan	PC 3	Ind.	Analyste des impacts
(3)	830-7081	Vacant	PC 4	Ind.	Chef du Service recherche et relevés
(3)	830-7907	McGIRR, Donald	CH 3	Ind.	Chimiste, chef du laboratoire de Longueuil
(3)	830-8658	Vacant	CR 3	Ind.	Commis-secrétaire
(3)	830-7096	DUVAL, Yves	CH 2	Ind.	Chimiste, responsable de la chimie
(3)	830-8654	KEASHLEY, Rae	EG 5	Ind.	Technicien de laboratoire
(3)	830-7042	TURMEN, Gilles	EG 5	Ind.	Technicien du laboratoire
(3)		SLOTTERDIJK, H.	BI2	Ind.	Biologiste aux relevés de la qualité de l'eau
(3)	830-8653	GAUTHIER, Réal	EG 5	Ind.	Technicien de laboratoire
(3)	830-9010	GERMAIN, André	EG 5	Dét. 31 mars	Technicien de laboratoire

<u>No de poste</u>	<u>Nom</u>	<u>Classification</u>	<u>Genre</u>	<u>Fonction</u>
) 830-1241	HUBERMAN, Solly	ING 4	Ind.	Ingénieur, chef de la div. des relevés hydrologiques
) 830-5631	MALLETTE, Francine	SCY2	Ind.	Secrétaire-commis
) 830-1321	RICE, Norbert W.	EG-ESS7	Ind.	Chef technicien, aux relevés hydrologiques
) 830-1344	BIBEAU, Robert	EG-ESS6	Ind.	Technicien
) 830-4922	TROLI, J.A.P.	EG-ESS6	Ind.	Technicien
) 830-1794	CREVIER, François Jr.	EG-ESS6	Ind.	Technicien
) 830-1794	BERTHIAUME, Gilles	EG-ESS6	Ind.	Technicien
) 830-9013	BERNIER-ARCAND, Lise	ES 3	Ind.	Agent de planification socio-économique pour études de bassins
) 830-9012	LEMIEUX, Raymond (Vote 15)	BI 2	Ind.	Hydro-biologiste aux études d'impacts
) 830-	BELANGER, Carol	PM-3	Dét.	Chargé de projet aux impacts

(1) Bureau du Directeur

(2) Planification et Gestion

(3) Laboratoire

(4) Relevés hydrologiques

VI PUBLICATIONS DE LA DREI-Q

RAPPORTS DE LA DREI-Q

- Direction des Eaux intérieures - région du Québec - Mémoire de programme - juillet 1975.
- Etude de solutions aux problèmes de la qualité de l'eau du bassin du parc Cartier-Brébeuf - octobre 1975.
- Données sur les eaux de surface - Québec 1975-1976.
- Programme d'étude du Canal Lachine - Relevés hydrométriques 1975.
- Plan de gestion des eaux du bassin de la rivière Richelieu - Programme de travail - février 1976.
- Documentaire sur le bassin de la rivière Richelieu - février 1976.
- Projet d'une banque de références bibliographiques concernant les caractéristiques du milieu - avril 1976.
- Etude sommaire des pesticides utilisés pour l'agriculture - Bassin versant de la rivière Richelieu - août 1976.
- Apports d'éléments nutritifs dans le bassin de la rivière Richelieu - août 1976.
- Etude préliminaire des conditions hydrologiques et sédimentologiques du bassin de la Richelieu - septembre 1976.
- Index de la qualité de l'eau - Synthèse - novembre 1976.
- Problématique de la ressource eau dans la région du Québec - décembre 1976.
- Annexe économique du rapport final, Comité sur la régularisation des eaux, région de Montréal - décembre 1976.
- Inondation - Rivière Richelieu - mai 1976.
- Qualité des sédiments - avril 1976.
- Aménagement de la réserve de Cap Tourmente - Programme d'étude sur les eaux et les sédiments - janvier 1977.
- Direction des Eaux intérieures, région du Québec - Mémoire de programme - janvier 1977.
- Contrôle des arrosages aériens contre la tordeuse dans le parc de la Mauricie - février 1977.
- Bassin versant du Saguenay - Problématique des ressources en eau et orientations possibles - mars 1977.

- Disposition des résidus de dragage dans le Saint-Laurent - Programme de travail - mars 1977.
- Etude des solutions aux problèmes de prolifération de plantes dans le bassin du parc Cartier-Brébeuf - juin 1977
- Documentaire sur le bassin de la rivière des Outaouais - décembre 1977.
- Considérations sur la zone littorale au Québec - mai 1977.
- Dickey Lincoln - Etude du rapport d'impact et considérations sur les zones affectées au Québec - novembre 1977.
- Couloir fluvial - Cap-Rouge - Ile d'Orléans - mai 1977.
- Rapport préliminaire sur les effets environnementaux des pulvérisations aériennes contre la tordeuse des bourgeons dans l'épinette au Québec - novembre 1977.
- Détermination des phénoxyacides et des triazines dans l'eau municipale - septembre 1977.
- Qualité de l'eau d'alimentation à Montréal, Longueuil, Lévis - avril 1977.
- Analyse des herbicides, insecticides et PCB dans l'eau des tributaires du Saint-Laurent - août 1977.
- Rapport synthèse sur la qualité des sédiments du Saint-Laurent - mars 1978.
- Rapport sur les solutions envisageables au problème de la contamination par le mercure à Beauharnois - octobre 1977.
- Plan de disposition et d'aménagement des résidus de dragage - mars 1978.
- Parc Mirabel - Etude préliminaire pour la création de plans d'eau - février 1978.
- Rapport technique de la qualité des eaux du lac Témiscouata - février 1978.
- Rapport final sur les effets environnementaux des pulvérisations aériennes contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Québec - mars 1978.
- Qualité des sédiments de la zone côtière de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent - mars 1978.
- Programmes de travail des relevés hydrologiques - 1977-1978.

RAPPORTS AVEC LA PARTICIPATION DU PERSONNEL
DE LA DREI- Q

- Plan d'étude - Régularisation du lac Champlain et de la rivière Richelieu (versions française et anglaise) - septembre 1975.
- Rapport final, Comité sur la régularisation des eaux, région de Montréal (versions française et anglaise) - novembre 1976.
- Analyse environnementale d'un projet de gazoduc des îles arctiques via le Québec - décembre 1976.
- Analyse des avantages découlant d'un système de digues à Pierrefonds et Roxboro - décembre 1976.
- Les eaux de Montréal: un fleuve, des rivières à régulariser, Comité sur la régularisation des eaux, région de Montréal (versions française et anglaise) - janvier 1977.
- Rapport provisoire, Comité d'étude sur le fleuve Saint-Laurent (versions française et anglaise) - janvier 1977.
- Etude de rentabilité pour le projet de digues à Pointe-Calumet - mars 1977.
- Régularisation du lac Champlain et du Haut-Richelieu - rapport final - décembre 1977.
- Rapport technique du Comité de l'impact sur l'environnement - décembre 1977.
- Rapport technique du Comité, des aspects physiques - décembre 1977.
- Rapport technique du Comité des avantages nets - décembre 1977.
- Regulation of lake Champlain and upper Richelieu - main report - December 1977.
- Technical Report of the Environmental Impact Committee - December 1977.
- Technical Report of the Physical Aspects Committee - December 1977.
- Technical Report of the Net Benefits Committee - December 1977.
- Comité sur la cartographie du risque d'inondation - Fascicule d'information: Programme de réduction des dommages causés par les inondations, région de Montréal - décembre 1977.
- Le dragage et l'environnement sur le fleuve (Dimension Environnement) - janvier 1978.

- Comité d'étude sur le fleuve Saint-Laurent - Rapport principal - mars 1978.
- L'écoulement au Canada (publié mensuellement).
- Le sommaire historique de l'écoulement Québec (publié annuellement).

LISTES DES CONFERENCES PRESENTEES PAR LE PERSONNEL
DE LA DREI - Q

Jean-Baptiste Sérodes

Les toxiques métalliques dans les sédiments
prononcée au colloque sur le Saint-Laurent le 14 avril 1977.

Qualité des sédiments de fond du fleuve Saint-Laurent
Conférence prononcée au Château Champlain, Montréal (Chemical Institute
of Canada) le 31 mai 1977.

Les sédiments du Saint-Laurent, qualité et potentiel
Conférence prononcée au Symposium canadien de la recherche sur la pollu-
tion de l'eau le 18 novembre 1977 à Sainte-Foy.

Les études du fleuve Saint-Laurent: analyse des conflits interutili-
sations
Groupe ATDR - Conférencier invité dans le cadre d'un cours le 13 février
1978 à l'université Laval.

Les études d'environnement sur le fleuve Saint-Laurent
Conférence prononcée le 6 mars 1978 à l'université Laval.

Le rôle du chimiste dans les études d'environnement
Conférence prononcée dans le cadre d'un cours aux étudiants de maîtrise à
l'UQUAM le 15 mars 1978.

Qualité des sédiments fin de l'estuaire moyen supérieur
Conférence prononcée au Symposium sur l'océanographie de l'estuaire du
Saint-Laurent le 13 avril 1978 à Rimouski.

Michel P. Lamontagne

Le Développement et l'Evaluation de ses conséquences sur l'environnement
Conférence prononcée au Château Frontenac le 12 février 1976.

Les impacts de la régularisation des eaux de la région de Montréal
Conférence prononcée à l'Hôtel Bonaventure, Montréal le 4 mai 1976.

Marcel Couture

La gestion de l'eau et le bassin de la rivière Richelieu
présentée à un groupe d'étudiants en Foresterie de l'université Laval et
à un groupe de stagiaires français - mai 1976.

Un Index de qualité de l'eau
présentée au Mathematical Modelling Workshop au Freshwater Institute,
Winnipeg, en novembre 1976.

Don McGirr

Qualité des sédiments
Conférence présentée au colloque du Comité Saint-Laurent au mois de mars
1976.

Qualité de l'eau d'alimentation pour Montréal, Longueuil et Lévis
Conférence prononcée au colloque du Comité Saint-Laurent en avril 1977.

Substances toxiques dans le Saint-Laurent
Conférence prononcée à l'université McGill en novembre 1977.

Claude Triquet

Régularisation des eaux dans la région de Montréal
Conférence prononcée le 24 mars 1977, à Pierrefonds pour le groupe
Corps public de l'Association québécoise des techniques de l'eau.

Régularisation des eaux dans la région de Montréal

Conférence prononcée le 8 novembre 1977 pour les étudiants
à la Polytechnique, Université de Montréal.

L'eau et l'environnement

Conférence prononcée devant des étudiants (Spécialisation en hygiène
du milieu) - Faculté de médecine de l'université Laval le 28 septembre 1977.

André Caillé

Recherche sur la pollution du fleuve Saint-Laurent

Conférence prononcée au Symposium canadien en novembre 1977

Le plein usage du fleuve Saint-Laurent

Conférence prononcée le 22 février 1978 pour le groupe Corps public
de l'Association québécoise des techniques de l'eau à Valleyfield.

Recherche sur la pollution de l'eau

Conférence prononcée à la société de télédétection à Montréal lors d'un
Symposium en novembre 1977.

Le plein usage du fleuve Saint-Laurent

Conférence prononcée à la Société linéenne, à Québec en février 1978

Les études sur le fleuve Saint-Laurent

Conférence prononcée à l'université Laval le 3 novembre 1975

Qualité des eaux du fleuve Saint-Laurent

Conférence prononcée devant la Société écologique de Montréal en février
1976.

L'état de qualité du fleuve

Conférence prononcée devant le Club Richelieu en octobre 1976.

La qualité des eaux du fleuve

Conférence prononcée devant la Société de météorologie de Montréal
le 17 novembre 1976.

Les principales détériorations du fleuve et les moyens envisagés
pour le protéger, l'améliorer et le sauver

Conférence prononcée devant la Société de biologie de Montréal le
23 février 1977.

Etat de qualité du fleuve Saint-Laurent

Conférence prononcée à l'Association québécoise des techniques de l'eau
au mois d'octobre 1977.

A NOTER

En novembre 1977, monsieur Caillé a participé à deux reprises
à une émission de Radio-Canada, soit Sciences - Réalité pour
y discuter du fleuve Saint-Laurent, et faire un rapport syn-
thèse de la situation.

En mai 1977, monsieur Caillé a participé à l'émission Contre-
champ à la télévision pour y faire le point sur les recher-
ches sur le fleuve Saint-Laurent.

Durant 1977, monsieur Caillé a enregistré pour Radio-Québec, une
émission d'une durée de 45 minutes qui traitait de la pollu-
tion du fleuve Saint-Laurent.

Jean-Yves Pelletier

Les études du comité sur les avantages nets du Bureau international Richelieu-
Champlain

Conférence prononcée à Saint-Jean, Québec le 15 septembre 1976.

ANNEXE I - PROGRAMMES NATIONAUX DU SGE DANS
LE DOMAINE DE L'EAU

SOUS-ACTIVITE: Conservation et gestion des ressources

PROGRAMME NATIONAL DU SGE: Eaux internationales et
interprovinciales

Code No. 25

Mandat:

Suivant la déclaration sur la politique fédérale dans le domaine des eaux intérieures (février 1977), approuvée par le cabinet, le gouvernement fédéral s'assure que les actes et activités de gestion de l'eau touchant aux eaux internationales et interprovinciales respectent les principes du traité de 1909 sur les eaux transfrontalières, et encourage la formation d'organismes multilatéraux tels le conseil sur l'eau des provinces centrales, pour aider à la solution de conflits interprovinciaux sur l'utilisation de l'eau.

Ces activités sont réalisées en vertu des lois et ententes suivantes:

- Traité sur les eaux transfrontalières internationales
- Loi sur les ressources en eau du Canada (1970)
- Loi créant le ministère de l'environnement (1970)
- Bureau international de contrôle des niveaux du lac Memphrémagog
- Bureau international Champlain-Richelieu
- Coastal zone Subcommittee (International Lake Erie Study)
- Engagement Canada-Québec-Ontario sur la rivière des Outaouais

Objectif:

Assumer les responsabilités du MPE en ce qui concerne l'étude inter-juridictionnelle, la répartition et la réglementation des ressources en eau.

SOUS-ACTIVITE: Conservation et gestion des ressources

PROGRAMME NATIONAL DU SGE: Réduction des dommages
causés par les inondations Code No. 26

Mandat

Suivant la déclaration sur la politique fédérale dans le domaine des eaux intérieures (Février 1977) approuvée par le cabinet, le gouvernement fédéral a comme mission d'alléger les problèmes humains et de diminuer le coût des dommages causés par les inondations, au moyen de stratégies telles que l'incitation à ne pas construire dans les zones de risque d'inondations et aussi en participant aux projets de contrôle des crues lorsque ces derniers constituent la meilleure solution.

Ces activités sont réalisées en vertu des lois et ententes suivantes:

- Loi sur les ressources en eau du Canada
- Loi créant le ministère de l'environnement (1970)
- Entente Canada-Québec sur la cartographie des zones inondables
- Entente Canada-Québec sur le contrôle des crues dans la région de Montréal
- Lignes directrices du Cabinet sur les programmes fédéraux reliés aux inondations
- Directive du Cabinet sur le programme de réduction des dommages causés par les inondations

Objectif

Réduire les possibilités de dommages causés par les inondations à venir et l'indemnisation du gouvernement fédéral grâce à la cartographie et la publicité faite autour des zones inondables désignées, en décourageant tout aménagement vulnérable aux inondations dans les zones en question, et en prenant les mesures préventives et correctives voulues, qu'il s'agisse d'ouvrages (ex.: barrage) ou non.

Sous-activité: GESTION ET CONSERVATION DES RESSOURCES

Programme national du SGE: Qualité des eaux

Code 27

Mandat et engagements

En vertu de la déclaration de principe du gouvernement fédéral sur les eaux intérieures (février 1977) approuvée par le Cabinet, le gouvernement fédéral s'engage à restaurer et à protéger la qualité de l'eau et à mettre en valeur les écosystèmes aquatiques grâce à l'élaboration d'objectifs de qualité de l'eau pour protéger son utilisation, à l'application d'une réglementation et de lignes directrices nationales sur les effluents pour contrôler les rejets polluants à la source et enfin, au contrôle des substances nutritives et des substances chimiques qui peuvent se disséminer dans l'environnement. Ces opérations se font dans le cadre des lois et ententes suivantes:

- Loi sur les ressources en eau du Canada (1970);
- Loi sur le ministère de l'Environnement (1970);
- Loi sur les pêcheries;
- Loi sur la protection des eaux navigables;
- Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques;
- Loi sur les contaminants de l'environnement.

Objectif

Rétablir, maintenir ou améliorer la qualité de l'eau grâce à la fixation d'objectifs de qualité de l'eau pour les eaux internationales, interprovinciales et territoriales.

Sous-activité: GESTION ET CONSERVATION DES RESSOURCES

Programme national du SGE: Mise en oeuvre des plans d'aménagement des bassins fluviaux

Code 28

Mandat et engagements

Selon la déclaration de principe du gouvernement fédéral sur les eaux intérieures (février 1977) approuvée par le Cabinet, le gouvernement fédéral s'engage à s'occuper de la plupart des problèmes d'eau grâce à une approche mixte fédérale-provinciale et à ne fournir de fonds, pour la réalisation des programmes reliés à l'eau, qu'après avoir participé à leur planification ou être convaincu que les aspects nationaux ont été pris en considération.

Ces opérations se font dans le cadre des lois et ententes suivantes:

- Loi sur les ressources en eau du Canada (1970);
- Loi sur le ministère de l'Environnement (1970);
- Loi nationale sur l'habitation (contrôle de la pollution);
- Loi sur les pêcheries;
- Loi sur la protection des eaux navigables;
- Loi sur les contaminants de l'environnement.

Nombre d'autres éléments de la législation fédérale servant de base pour appliquer la partie fédérale des ententes.

Objectif

De concert avec les provinces et autres ministères fédéraux (MEER, MAIN, etc.) mettre en oeuvre des mesures pour la conservation, l'exploitation et l'utilisation des ressources en eau des bassins hydrographiques qui sont d'intérêt national. La relève au Comité sur le fleuve Saint-Laurent s'inscrit dans ce programme.

SOUS-ACTIVITE: Conservation et gestion des ressources

PROGRAMME NATIONAL DU SGE: Recherche pour la gestion des eaux Code No. 29

Mandat:

Suivant la déclaration sur la politique fédérale dans le domaine des eaux intérieures (Février 1977) approuvée par le Cabinet, le gouvernement fédéral poursuit des programmes de recherche et de développement technologique pour la ressource eau, assure par contrat des recherches additionnelles, et finance la recherche sur des problèmes reliés à l'eau effectuée par les organismes non-gouvernementaux.

Ces activités sont réalisées en vertu des lois et ententes suivantes:

- Loi sur les ressources en eau du Canada (1970)
- Loi sur les contaminants environnementaux (1975)
- Loi créant le ministère de l'environnement (1970)

Objectif:

Fournir les renseignements nécessaires sur tous les aspects des problèmes d'eau douce au Canada pour régler les problèmes de gestion des eaux d'intérêt fédéral et maximiser les occasions d'exploitation des ressources en eau dans le cadre des objectifs nationaux.

SOUS-ACTIVITE: Planification et gestion intégrées

PROGRAMME NATIONAL DU SGE: Planification de bassins versants

Code No. 31

Mandat:

Suivant la déclaration sur la politique fédérale dans le domaine des eaux intérieures (février 1977) approuvée par le Cabinet, le gouvernement fédéral reconnaît que les études conjointes fédérales-provinciales sur les bassins versants sont les principaux outils de planification pour l'utilisation à fins multiples de l'eau, et la participation publique est considérée comme partie intégrante de ces études.

Ces activités sont réalisées en vertu des lois et ententes suivantes:

- Loi sur les ressources en eau du Canada (1970)
- Loi créant le ministère de l'environnement (1970)
- Traité sur les eaux transfrontalières (1909)
- Entente sur la qualité du fleuve St-Laurent
- Engagement Canada-Québec-Ontario sur la rivière Outaouais

Objectif:

Elaborer, de concert avec les provinces, des plans de gestion complets pour les ressources en eau des bassins hydrographiques qui sont d'intérêt national.

Mandat

- Loi sur l'organisation du gouvernement
- Loi sur les ressources en eau du Canada
- Loi sur les oiseaux migrateurs
- Règlements sur les sanctuaires d'oiseaux migrateurs
- Loi canadienne sur la faune
- Loi sur les ports nationaux
- Loi canadienne sur la navigation commerciale
- Loi sur la protection des eaux navigables
- Loi sur l'amélioration des cours d'eaux internationaux
- Loi sur la recherche et le développement des forêts (pour les recherches conjointes avec les forêts sur les habitats de la faune)
- Loi sur les pêcheries
- Loi sur les contaminants environnementaux
- Loi sur le contrôle de la pollution dans les eaux arctiques
- Programme sur l'inventaire et la cartographie des zones côtières
- Traité sur les eaux limitrophes
- Entente sur la qualité du St-Laurent
- Enregistrement de la décision du cabinet du 18 janvier '73 pour des études conjointes fédérales-provinciales et pour des études sur l'utilisation des inventaires
- Enregistrement de la décision du cabinet du 30 juillet '70, concernant les lignes directrices pour des études fédérales-provinciales à frais partagés en vertu de la loi sur les ressources en eau du Canada
- Processus d'évaluation des répercussions environnementales (PERE)
- Enregistrement de la décision du Cabinet du 2 mai 1974: des études d'aménagement des rives reliées au contrôle de l'érosion qui tombe sous la responsabilité du fédéral seront complétées par le ministère des pêches et de l'environnement en vertu de la loi sur les ressources en eau du Canada.

Objectif

Elaborer, de concert avec les provinces, une approche coordonnée à la planification, au développement et à la protection du littoral, laquelle permettra l'application de bonnes pratiques de gestion de l'environnement à chaque phase du processus.

Mandat et engagements

Le mandat se base sur les lois et ententes énumérées ci-après:

- Loi sur les ressources en eau du Canada
- Loi canadienne sur la faune
- Loi sur les oiseaux migrateurs
- Loi sur les contaminants environnementaux
- Loi sur les pêcheries
- Loi sur le contrôle de la pollution dans les eaux arctiques
- Loi sur les pesticides
- Loi sur la recherche et le développement des forêts
- Traité sur les eaux limitrophes
- Entente sur la qualité du fleuve St-Laurent

Objectif

Protéger la santé et l'environnement contre les substances nuisibles en puissance et ce, en les identifiant, en les examinant et en les décrivant ainsi que leur trajet, et en recommandant des mesures pour contrôler leur présence.

SOUS-ACTIVITE: Planification et gestion intégrées

PROGRAMME NATIONAL DU SGE: Evaluations environnementales

Code No. 34

Mandat et engagements

- Loi sur l'organisation du gouvernement (1970)
- Loi sur la recherche et le développement des forêts
- Règlements sur le contrôle de la pollution émanant de projets fédéraux, Juin 1972
- Processus d'évaluation et de révision environnementales, 20 décembre '73.
- Précisions sur le PERE concernant la composition du panel, les réactions du public et le partage des coûts des évaluations environnementales (1977)

Objectif

Minimiser les effets indésirables des travaux effectués par ou avec la participation du gouvernement fédéral en participant à l'évaluation et à la révision de leurs incidences environnementales, en donnant des conseils d'ordre scientifique, en entreprenant des études de surveillance au fur et à mesure des besoins et en élaborant des méthodes d'évaluation efficaces.

SOUS-ACTIVITE: Planification et gestion intégrées

PROGRAMME NATIONAL DU SGE: Gestion des terres fédérales Code No. 35

Mandat et engagements

- La loi du ministère et les lois concernant des ressources spécifiques administrées par le SGE, telles la loi sur la recherche et le développement des forêts, la loi sur les oiseaux migrateurs, la loi canadienne sur la faune, la loi sur les ressources en eau du Canada.
- Loi sur les Parcs Nationaux
- Circulaire no. 1975-80 du Conseil du Trésor, "Gestion des terres fédérales"
- Ententes formelles telles l'entente SGE/Parcs Canada en ce qui regarde l'aménagement des ressources et la recherche dans les parcs nationaux; autorité pour l'aménagement des forêts, au camp militaire de Gagetown (1954) mise en application par une entente au niveau de sous-ministres pour toutes les terres de la défense nationale.
- Déclaration du ministre en date d'avril 1977, au comité permanent sur les pêches et les forêts de la chambre des communes, sur le rôle du Service canadien des forêts.

Objectif

Offrir des services de planification et de gestion intégrées de l'environnement aux organismes fédéraux ayant des responsabilités de gestion des terres fédérales.

SOUS-ACTIVITE: Données de gestion des ressources

PROGRAMME NATIONAL DU SGE: Données pour la gestion des eaux Code no. 51

Mandat:

Suivant la déclaration sur la politique dans le domaine des eaux intérieures (Février 1977) approuvée par le Cabinet, le gouvernement fédéral négocie des ententes pour l'opération de réseaux conjoints d'acquisition de données sur les eaux de surface et souterraines sur les effluents, sur les ouvrages hydrauliques et les systèmes d'eaux usées, sur la neige et la glace, et partage les coûts suivant la valeur proportionnelle de ces données au fédéral et à la province.

De plus, le gouvernement fédéral est engagé dans l'échantillonnage de la qualité des eaux internationales, interprovinciales, dans les réserves indiennes, dans les parcs nationaux et dans tout autre cours d'eau ou lac où il existe un intérêt national significatif.

Ces activités sont réalisées en vertu des lois et ententes suivantes:

- Loi sur les ressources en eau du Canada (1970)
- Loi créant le ministère de l'environnement (1970)
- Loi sur les contaminants environnementaux (1975)
- Loi sur les eaux limitrophes (1909)
- Entente hydrométrique Canada-Québec

Objectif:

De concert avec les provinces, recueillir, traiter, analyser, stocker, interpréter et fournir des données sur: la quantité d'eau, la neige et la glace, les sédiments et la qualité de l'eau ainsi que les facteurs socio-économiques pour la gestion nationale des ressources en eau et celle relevant de plusieurs juridictions.

Sous-activité: SENSIBILISATION DU PUBLIC

Programme national du SGE: Information du public

Code 61

Mandat et engagements

- Loi sur l'organisation du gouvernement (1970);
- Loi sur les ressources en eau du Canada;
- Loi sur la faune du Canada.

Objectif

Informar le public des valeurs esthétiques, sociales, environnementales et économiques des terres, des forêts, de l'eau et de la faune du Canada ainsi que du rôle du SGE dans la préservation ou la sensibilisation à ces valeurs.